

34

Hérault

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

UNE **FORMATION**  
À DESTINATION  
DES ÉLUS DE L'HÉRAULT

# Le paysage, l'élu.e et le projet local

Comprendre et agir pour  
l'évolution de mon territoire

Mardi 18 mars  
Jeudi 27 mars 2025

*Pré-programme*  
*Intervenants à confirmer et contenu à affiner*



# Le paysage : élément de construction des projets communaux ou intercommunaux

Les élu.e.s sont les initiateur·rice·s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. **Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.** L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitant.e.s, les visiteurs. **Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.**

**En lien avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles**, cette formation de deux jours est proposée par le CAUE 34 dans le cadre d'un partenariat national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires de l'Hérault.

**La participation est attendue sur les 2 jours proposés.**

**L'ensemble de la formation sera animé par l'équipe du CAUE. Plusieurs expert.e.s du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élu.e.s interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.**

## PUBLIC

- Maires et adjoints en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la biodiversité...
- Groupe restreint de 15 élus.

## LES OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉS

- Identifier la responsabilité de l'élu.e dans la fabrique du paysage local.
- Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Aucun pré-requis. Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

## FORMATION GRATUITE

## Prendre conscience du paysage, le comprendre

 **MATIN / EN SALLE** > Lieu de rdv : Assignan, Salle du Peuple • Accueil café 9h00 / Démarrage 9h15  
> Rémy Soulié, Maire d'Assignan / un représentant de l'AMF / CAUE 34

### OUVERTURE DE LA JOURNÉE

> Rémy Soulié, Maire d'Assignan / un représentant de l'AMF / Florence Fombonne Rouvier, directrice du CAUE 34

### INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU GROUPE

- Introduction : pourquoi cette formation ?
- Tour de table en images.
- Objectifs de la formation, déroulé et organisation.

### PAYSAGE... VOUS AVEZ DIT PAYSAGE ?

- Qu'est-ce que le paysage ?
- Quelle évolution ! ?

### COMMENT ANTICIPER LE PAYSAGE DE DEMAIN ?

- Le rôle de l'élu dans cette évolution.
- Les compétences de ma collectivité et le paysage.

### CAS PRATIQUES : LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE

- Étude de cas et échanges.

> Florence Fombonne Rouvier, Serena Palazzi, Alain Perez, Jeremy Di Stefano, CAUE 34

**Déjeuner à Assignan** - 12h15

 **APRÈS-MIDI / TERRAIN** > Départ 14h00 / fin de journée 17h

### OBSERVER, COMPRENDRE, DÉCRIRE UN PAYSAGE

- Lecture de paysage collective.
- > CAUE 34

### VISITE DE PROJET

- **Mise en valeur des espaces public du centre d'Assignan** : une requalification des rues du village, de la place historique, de l'entrée principale, d'une aire d'accueil, des abords de la mairie et de l'église... Un projet de paysage scandé en plusieurs étapes mettant en œuvre un programme de requalification défini au départ.

> Rémy Soulié, Maire d'Assignan, Corinne Roger, directrice du PHLV, Atelier Sites, paysagistes / Alain Perez, CAUE 34

## Identifier les ressources et les processus pour agir sur le paysage

 **MATIN / TERRAIN** > Lieu de rdv : La Caunette, Oustal de la Cesse • Accueil café 9h / Démarrage 9h15

### OUVERTURE DE LA JOURNÉE

- Accueil et réveil pédagogique - réactivation des connaissances acquises.

> Un représentant de l'AMF / Sylvain Brisa, Chargé de mission OGS au PHLV / Max Fabre, maire de la Caunette / Magali Boyer, Service Tourisme - Conseil départemental de l'Hérault / CAUE 34

### VISITES DE PROJETS À LA CAUNETTE

- **Création et réhabilitation paysagère d'aires d'accueil et de cheminements piétons** : un aménagement sobre et discret qui valorise le village et non l'aménagement en lui-même. Le cadrage apporté par l'OGS, la démarche du projet, les acteurs.

> Max Fabre, maire de la Caunette / Sylvain Brisa, Chargé de mission OGS au PHLV / Irène-Laure Vion-ESKIS, paysagiste conceptrice / Mathias Paicheler, habitant et agriculteur / un représentant du Pôle routes et Mobilités, CD 34 / Alain Perez, CAUE 34

- **Reconquête des friches agricoles et création de «vignobles paysagers»** : concilier le développement agricole, la préservation des paysages et de la biodiversité. Le cadrage apporté par l'OGS, les outils et l'ingénierie mobilisés, les acteurs et la concertation menée, les enseignements du projet.

> Max Fabre, maire de la Caunette / Sylvain Brisa, Chargé de mission OGS au PHLV / Cécil' Mermier-Avril en Mai, paysagiste conceptrice / Lionel Mercier, SAFER / Mathias Paicheler, habitant et agriculteur / Alain Perez, CAUE 34

**Déjeuner à La Caunette** - 12h15

 **APRÈS-MIDI / EN SALLE** > Démarrage 14h00 / fin de journée 17h

### QUELS OUTILS RÉGLEMENTAIRES MOBILISER POUR AGIR SUR L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE ?

- Le paysage dans les documents de planification.

> Un représentant de la DDTM 34

### QUELLES INGÉNIERIES À DISPOSITION ?

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) «Cour vivante» du CAUE 34 : L'exemple de La Livinière.

> CAUE 34

### DE L'IDÉE... À SA RÉALISATION

- Établir un cahier des charges et les étapes du projet : l'exemple de la commune de Montels.

> CAUE 34

### DEMAIN, QUEL PAYSAGE POUR MA COMMUNE ?

- Perspective d'action sur les territoires des participants. Quel est « le » sujet à lancer à mon retour en commune ? Avec quels partenaires ?
- Synthèse, bilan et évaluation de la formation.

> La parole aux stagiaires